

**Rentrée Scolaire 2026-2027**

**Fiche de poste**

***Conseiller pédagogique généraliste circonscription  
de ROCHEFORT***

Avec exercice d'une mission dite particulière dédiée au suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers

**DESCRIPTION DU POSTE**

*Poste ouvert à un enseignant du 1er degré public relevant du MEN, titulaire et déjà affecté dans le département de la Charente Maritime au 1er septembre 2026.*

*La/le conseiller(e) pédagogique est placé sous l'autorité de l'IEN de la circonscription de Rochefort. Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail Académique et départemental et des axes de l'action conduite par l'IEN. Il est amené à se déplacer avec son véhicule personnel (autorisation de circuler et déclaration de frais de déplacements).*

*Son action portera sur les missions suivantes :*

**Missions**

- Assurer le suivi et l'assistance aux enseignants débutants avec un rôle important de conseil et d'appui ;
- Participer à la conception et à la mise en œuvre du plan annuel de formation ;
- Concevoir, animer, évaluer des dispositifs de formation (animations pédagogiques, formations départementales, parcours à distance) ;
- Participer en particulier à la conception, à la mise en œuvre et à l'accompagnement des plans nationaux et des écoles évaluées ; plan français (participation à l'élaboration des constellations) ;
- Contribuer à la mise en œuvre et à l'accompagnement des évolutions de la politique éducative
- Participer à l'accompagnement de la mise en œuvre de l'école inclusive ;
- Assurer l'accompagnement professionnel des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et des projets de classe, de cycle ou d'école ;
- Participer à l'accompagnement des enseignants qui s'engagent dans la préparation de certifications professionnelles
- Accompagner et suivre des projets pédagogiques dans différents domaines en lien avec les CPD ;
- Participer avec l'IEN au contrôle des acquis pour les élèves scolarisés en instruction dans la famille ;
- Participer aux actions et impulsions inter-cycle et inter-degré ; il peut représenter l'IEN en conseil école/collège ;
- Assurer une veille pédagogique et institutionnelle (école inclusive, pédagogie et didactique dans toutes les disciplines du programme) ;
- Participer à certaines actions partenariales avec les collectivités et y représenter l'Institution ;
- Traiter des aspects administratifs et logistiques en lien avec les impulsions pédagogiques mises en œuvre.

**Le conseiller pédagogique généraliste est également membre de groupes départementaux.**

**Il contribue par son action à :**

- Renforcer au sein du département et de la circonscription les attendus définis par l'IEN en charge des groupes départementaux dans le cadre du pilotage pédagogique académique et départemental ;
- Assurer le suivi des projets fédérateurs nationaux, académiques et départementaux au sein de la circonscription ;
- Repérer des pratiques à valoriser et suivre des expérimentations.

Il peut aussi à l'échelle départementale et académique :

- Participer à la conception de sujets d'examen, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément ;
- Participer au protocole d'évaluation d'écoles.

**Dans le cadre de sa mission particulière dédiée au suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers :**

- **Ecouter, accompagner et conseiller les enseignants, les directeurs d'école dans le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers ;**
- **Participer aux équipes éducatives en fonction des besoins ;**
- **Travailler avec les réseaux d'aide ; conduire les pôles ressources**
- **Echanger avec les partenaires : EMAS, ERSEH, PIAL, PAS, SDEI**
- **Aider à la décision, apporter expertise et conseils auprès de l'IEN pour le suivi des élèves.**

**COMPETENCES ET TITRES REQUIS :**

Être titulaire du CAFIPEMF ou s'engager à le passer.

Les compétences recherchées sont :

- Savoir travailler en équipe, inscrire son action professionnelle dans le projet de circonscription et être en mesure de rendre compte de manière synthétique ;
- Disposer d'aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels, les priorités de circonscription ;
- Connaître les programmes de manière approfondie et être en mesure de formuler des conseils pédagogiques et didactiques dans chacun des trois cycles de l'école primaire ;
- Maîtriser les outils numériques ;
- Savoir repérer et gérer des priorités pour organiser efficacement son travail ;
- Savoir adapter son emploi du temps pour se rendre disponible en fonction de contingences imprévues et des urgences ;
- Faire preuve d'analyse réflexive ;

**MODALITE D'AFFECTATION :**

Poste disponible. Affectation à titre définitive sous réserve de la possession du CAFIPEMF.

L'exercice à temps partiel n'est pas compatible avec ce type de fonction. La prise de fonction est prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre 2026.

### **ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION :**

Traitement Éducation nationale selon le grade et l'échelon, auquel s'ajoutent :

- 27 points de NBI en tant que CPC
- Indemnités de fonction liée à la fonction de conseiller pédagogique (décret n°2012-293 du 29 février 2012)

### **MODALITÉS DE RECRUTEMENT :**

Les candidats feront parvenir, par courriel exclusivement, aux adresses suivantes :

- [candidatures.dpe17@ac-poitiers.fr](mailto:candidatures.dpe17@ac-poitiers.fr)
- [ien.rto.ia17@ac-poitiers.fr](mailto:ien.rto.ia17@ac-poitiers.fr),

***Pour le jeudi 02 juillet 2026 - 12 h 00***, délai de rigueur, une lettre de motivation et un CV. Les candidat(e)s retenu(e)s pour l'entretien seront informés par mail par le service de la DIPER.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Madame Catherine PINTO, inspectrice de l'éducation nationale en charge de la circonscription Rochefort :

[catherine.pinto@ac-poitiers.fr](mailto:catherine.pinto@ac-poitiers.fr)

**PUBLICATION LE 26 JUIN 2026**